VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance publique

du Conseil communal du 23 avril 2026

La séance se tient à la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville de Bouillon

Présents : Mme Anne GERARD, Présidente ;

Mmes et MM. Marie-Julie NEMERY, Bourgmestre ;

Denis ROULEFF, Bertrand GOBERT, Pol DE WACHTER, J. SERSON, Echevins ;

Cyprien CACHBACH, Aurore POLET, J. PONCELET

Willy NOIZET, Elodie CHANTINNE, Pauline MAZIERS,

Aurélie POCHET, Geoffroy GODART, Claudia PONCIN C

Mireille MANANT, Conseillers Communaux ;

Mme Stéphanie DE WACHTER (Présidente du CPAS – voix consultative)

Excusée : Mme Aline PENOY

Nicole PIROTTE, Directrice générale f.f.

La Présidente ouvre la séance à 20h05

SEANCE PUBLIQUE

*1. **Administration***

1.1 PV du 26.03.2026 : **approuvé par 13 oui et 3 abstentions (Mmes Maziers, Serson, M. J. Poncelet)**

Motivation de l'abstention : Mme Serson et M. Poncelet étaient excusés lors de la séance du 26.03.2026

M. Dominique Gillard, Député provincial, entre en séance.

1.2. Note d'orientation du Ministre Desquesnes sur l'Institution provinciale – Motion de soutien au maintien de l'Institution provinciale de la Province de Luxembourg et à la reconnaissance de ses spécificités territoriales

Intervention de M. Noizet (Opposition) :

« Je voudrais remercier le député provincial Monsieur Gillard pour sa présentation.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Le vote qui s'annonce ce soir sera, je l'espère, unanime. Ce serait un signal fort. Le signal qu'au-delà de nos sensibilités, nous sommes capables de nous rassembler quand l'essentiel est en jeu. Et l'essentiel, ici, c'est la défense de notre territoire, de ses spécificités, et du respect qui lui est dû dans les réformes à venir. Cette motion a le mérite de poser un cadre clair. Elle ne nie pas le débat institutionnel, mais elle rappelle une chose simple : on ne réforme pas efficacement un territoire sans partir de sa réalité. Et la réalité de la province de Luxembourg, chacun la connaît : une géographie particulière, des communes dispersées, des besoins concrets, et une exigence de proximité dans l'action publique. J'espère donc que nous pourrons, ce soir, envoyer ensemble un message clair et uni. Un message qui dit que le Luxembourg ne demande pas un traitement à part, mais qu'il demande d'être pleinement entendu, pleinement compris, et pleinement respecté. C'est dans cet esprit que nous soutiendrons cette motion. »

Intervention de Mme Nemery, Bourgmestre :

« Je souhaiterais attirer l'attention sur la charge qui incomberait aux administrations communales et en particulier aux Bourgmestres si des matières et compétences devaient être redistribuées à d'autres niveaux de pouvoir. Encore une fois, les communes risquent de devoir assumer de nouvelles missions mais sans aucune garantie quant à une aide structurelle ou financière. Je vous demanderai donc d'accepter d'ajouter à la délibération un considérant qui va dans ce sens. »

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité la motion de soutien au maintien de l'Institution provinciale de la Province de Luxembourg et à la reconnaissance de ses spécificités territoriales avec le rajout de considérant proposé

M. Dominique Gillard, Député provincial, quitte la séance.

2. Finances

2.1 Redevance relative aux repas distribués dans les établissements scolaires

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité la redevance relative aux repas distribués dans les établissements scolaires

2.2 Redevance pour l'occupation du domaine public par des commerces ambulants en dehors des marchés

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité la redevance pour l'occupation du domaine public par des commerces ambulants en dehors des marchés

3. CPAS

3.1 Service social : conditions de recrutement à plein temps d'un.e assistant.e social.e à partir du 09.06.2026

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité les conditions de recrutement à plein temps d'un.e assistant.e social.e au service social du CPAS à partir du 0G.06.2026

3.2 Statut pécuniaire : prolongation d'octroi de titres-repas du 01.07.2026 au 31.12.2026

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité la prolongation d'octroi de titres-repas du 01.07.2026 au 31.12.2026 pour le statut pécuniaire du personnel du CPAS

4. Conventions

4.1 Parc National de la Vallée de la Semois – convention d'occupation provisoire et de gestion des équipements et des infrastructures

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

Décide de reporter le point.

4.2 Convention d'occupation du domaine public dans le cadre d'une activité de commerce ambulant entre la Ville de Bouillon – Elisa C Marie Glaces

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité la convention d'occupation du domaine public dans le cadre d'une activité de commerce ambulant entre la Ville de Bouillon et Elisa s Marie Glaces

4.3 Convention d'occupation du domaine public dans le cadre d'une activité de commerce ambulant entre la Ville de Bouillon – l'Estafette à fleurs

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité la convention d'occupation du domaine public dans le cadre d'une activité de commerce ambulant entre la Ville de Bouillon et l'Estafette à fleurs

5. *Travaux*

5.1 Remplacement de la conduite de distribution d'eau et de ses raccordements au Faubourg de France :

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité le remplacement de la conduite de distribution d'eau et de ses raccordements au Faubourg de France

5.2 Travaux de réfection du collecteur d'égout de l'Ange Gardien

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve par 15 oui et 1 abstention (M. J. Poncelet) les travaux de réfection du collecteur d'égout de l'Ange Gardien

Intervention de M. J. Poncelet : « Avez-vous réfféchi au pertuis ? »

L'Echevin Gobert répond : « Un passage caméra a été réalisé, mais l'égout étant obstrué, il n'a pas été possible d'aller jusqu'au bout de l'inspection. Toutefois, dans le cadre des travaux à venir, la question du pertuis sera prise en compte afin d'aménager une solution fonctionnelle. »

*C. **Intercommunales***

IMIO – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2026 – approbation des points à l'ordre du jour

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'IMIO le 02 juin 2026

*7. **Rajout de deux points en urgence***

En application de l'article L1122-24 §1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, la Présidente sollicite l'urgence motivée par des impératifs de délai pour l'inscription de deux points complémentaires au présent ordre du jour dont il sera débattu aux points 8.1 et 8.2

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité le rajout de deux points en urgence débattus aux points 8.1 et 8.2

*8. **Intercommunales***

8.1 ORES Assets – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2026 – approbation des points à l'ordre du jour

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de ORES Assets du 21 mai 2026

8.2 SWDE – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2026 – approbation des points à l'ordre du jour

Le Conseil communal,

Après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de la SWDE du 26 mai 2026

Divers

M. Noizet (Opposition) :

1. « *Y a-t-il eu des demandes de reconnaissance de Syndicat d'initiative sur la commune de Bouillon ?* »

L'Echevine Serson répond : « *Non, il n'y a pas eu de demande jusqu'à présent pour Bouillon. J'ai justement vu M. Daems récemment. À savoir qu'avec le nouveau Code wallon du tourisme, entré en vigueur en juillet 2025, les Syndicats d'initiative disparaissent et sont remplacés par des Offices du tourisme s'ils demandent à être certifiés. À ce sujet, le SI de Bouillon n'ira pas vers cette démarche et opte plutôt pour devenir une « Attraction touristique », ce qui correspond davantage à ses missions, notamment la gestion du château. En effet, l'accueil touristique au sein du SI n'est structurellement pas possible, car ils ne peuvent pas pousser les murs.* »

2. « *Je pense que samedi tout le monde ne fera pas de la moto, est-ce que les loueurs de pédalos pourront bénéficier du plan d'eau, je rappelle que la taxe a augmenté de 200%. Pouvez-vous nous dire quand le barrage sera mis en place ?* »

L'Echevin Gobert répond : « Le barrage sera remonté demain. Il convient de préciser que l'eau reste actuellement très froide, ce qui rend les opérations techniquement plus difficiles pour les équipes chargées de sa remise en place. »

3. « *Est que l'audit fonctionnel du SPW intérieur et action sociale est terminé ? Pouvons-nous obtenir le rapport de cet audit ou on doit faire le même jeu que l'enquête Mensura ?* »

La Bourgmestre Nemery répond : « Il ne s'agit pas d'un jeu. Les Conseillers obtiendront le rapport d'audit du SPW. »

4. M. Noizet remet à la Directrice générale f.f. une demande d'informations générales « Urbanisme – Prévention C Sécurité » à faire suivre au service concerné.

Mme P. Maziers (Opposition) : « *Qu'en est-il de la 2ème phase des travaux à Vivy ?* »

L'Echevin Gobert répond : « L'ordre de commencer les travaux a été fixé au 24 mai. »

Mme P. Maziers (Opposition) : « *Qu'en est-il des lampadaires à Rochehaut ?* »

L'Echevin Gobert répond : « Un avenant est actuellement à l'étude en vue de la pose des luminaires. »

Il est 21h40.

La présidente lève la séance.

Par le Conseil,

La Directrice générale f.f., La Bourgmestre,

N. PIROTTE M.-J. NEMERY

Demande d'informations générales
Urbanisme – Prévention & Sécurité

Madame la Directrice générale f.f. ,

Madame la Bourgmestre,

Dans le cadre de l'exercice normal de mon mandat de conseiller communal et de ma mission de contrôle du bon fonctionnement des services, je souhaiterais obtenir les informations générales, statistiques et organisationnelles suivantes relatives aux matières de l'urbanisme, de la police administrative générale et de la prévention/sécurité.

Les demandes ci-dessous portent exclusivement sur des données agrégées et anonymisées, sans viser aucun dossier individuel.

Base légale du droit d'information du conseiller communal

Conformément à l'article L1122-10 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, aucun acte ni aucune pièce concernant l'administration communale ne peut être soustrait à l'examen des membres du conseil communal. Les conseillers communaux peuvent obtenir copie des actes et pièces relatifs à l'administration de la commune, dans les conditions prévues par le Code.

La présente demande s'inscrit exclusivement dans ce cadre légal et vise à permettre l'exercice normal du contrôle démocratique des services communaux, sur base de données objectives, statistiques et organisationnelles.

I. Déclenchement des contrôles

1. Quels sont les modes de déclenchement des contrôles (plainte nominative, plainte anonyme, initiative du service, planification annuelle, autre) ?

2. Existe-t-il des lignes directrices écrites encadrant la sélection et la priorisation des dossiers ?

3. Existe-t-il un registre des plaintes et quelles sont les modalités de gestion ?

II. Intensité des interventions par dossier

1. Quel est le nombre moyen de contrôles par dossier ouvert ?

2. Quel est le nombre maximum de contrôles effectués sur un même dossier (donnée anonymisée) ?

3. Quel est le nombre moyen de courriers envoyés par dossier ?

4. Quel est le nombre moyen de relances par dossier ?

5. Quel est le délai moyen et le délai médian de traitement d'un dossier (de l'ouverture à la clôture) ?

III. Escalade des mesures

1. Quel pourcentage de dossiers donne lieu uniquement à un avertissement ?

2. Quel pourcentage donne lieu à une mise en demeure ?

3. Quel pourcentage donne lieu à un arrêté du Bourgmestre ?

4. Quel pourcentage est transmis au Fonctionnaire délégué ?

5. Quel pourcentage est transmis au Parquet ?

6. Quels sont les délais moyens entre : constat → mise en demeure → arrêté → transmission ?

IV. Ventilation par typologie

1. Quelle est la répartition des dossiers par type d'infraction ?

2. Quel est le taux de régularisation accepté par type d'infraction ?

3. Quel est le taux de classement sans suite par type ?

V. Ventilation territoriale

1. Quelle est la répartition des contrôles par village/quartier (données agrégées) ?

2. Quel est le nombre de contrôles par 1000 habitants par zone ?

VI. Concentration décisionnelle

1. Combien de personnes sont habilitées à initier un contrôle ?

2. Combien de personnes sont habilitées à décider une transmission ?

3. Les décisions sont-elles collégiales ou individuelles ?

4. Quel est le pourcentage d'arrêtés signés par délégation ?

VII. Recours et contentieux

1. Combien de recours ont été introduits contre des décisions urbanistiques/sécurité ?

2. Combien de décisions ont été annulées ou réformées ?

3. Quel est le taux de confirmation des décisions en cas de recours ?

VIII. Mesures alternatives et prévention

1. Quel pourcentage de dossiers a bénéficié d'une médiation ?

2. Quel pourcentage a bénéficié d'un délai volontaire de régularisation ?

3. Existe-t-il un protocole de proportionnalité des mesures ?

IX. Évolution des pratiques

1. Quelle est l'évolution annuelle du nombre de contrôles sur les 3 à 5 dernières années ?

2. Des modifications récentes des instructions ou pratiques ont-elles été formalisées ?

Vous voudrez bien trouver en annexe un tableau récapitulatif à compléter.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

NOIZET Willy

Conseiller communal

Tableau 1 – Données annuelles générales (à compléter)

Année	Plaintes reçues	Contrôles effectués	Mises en demeure	Arrêtés Bourgmestre	Transmis FD	Transmis Parquet	Classements	Régularisations acceptées
1								
2								
3								
4								
5								

Tableau 2 – Intensité et escalade (à compléter)

Année	Dossiers ouverts	Contrôles moyens/dossier	Courriers moyens/dossier	% avec arrêté	% transmis FD	% transmis parquet	Délai médian clôture (jours)
1							
2							
3							
4							
5							

Tableau 3 – Origine des dossiers (à compléter)

Année	% plaintes nominatives	% plaintes anonymes	% initiative service	% signalement politique	% planification
1					
2					
3					
4					
5					